

Relevé de délibérations

Le conseil scientifique de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance plénière du 10 décembre 2020, a approuvé :

- Le procès-verbal du conseil scientifique plénier du 14 octobre 2020, sous réserve de quelques corrections de forme modifiées en séance.
- L'arbitrage des financements concernant l'appel d'offres du Fonds recherche pour l'année 2021, notamment concernant :
 - L'appel à projet des projets émergents pour un montant total de 250 000 euros
 - L'appel à projet des manifestations internationales pour un montant total de 99 400 euros
 - Le financement de 150 000 euros dans le cadre de l'attractivité d'un nouveau professeur
 - Le renouvellement d'un laboratoire Junior (MAAD)
- Dans le cadre de l'appel d'offres concernant le plan pluriannuel d'investissement, le financement à hauteur de 459 000 euros pour l'achats de matériels scientifiques.

Le conseil scientifique de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance plénière du 10 décembre 2020, a pris connaissance :

- Du bilan et perspectives des 20 ans de LSH : Présentation vidéo de Pierre-François MOREAU
- Du changement du nom « Equipe d'Accueil » en « Unité de Recherche » pour l'Unité CERCC de l'ENS de Lyon
- De la préparation du dossier HCERES de l'Etablissement (structure de la démarche, organisation du projet, retour sur les axes stratégiques de développement de 2015 et des jalons-clés)
- D'une discussion des membres du Conseil scientifique sur le futur de l'ENS de Lyon.

Le Président du Conseil Scientifique

Jean-Louis BARRAT